QUÉ NOUVELLES À FAGNON ?

Numéro 16 - Hiver 2022-2023

Sommaire

Ordures ménagères en 2023	2
Badge d'accès aux déchèteries	2
Base Adresse Locale	3
Radar pédagogique un bilan	3
Assainissement	3
Vous faites des travaux (DP)	3
Classe du haut	4
Du nouveau sur l'aire de jeux	4
Poubelles	4
Mobilier urbain	5
Mur du cimetière	5
Label Villes et Villages Fleuris	5
Don d'un plâtre d'Aristide Croisy	6
Pâques «chasse aux œufs»	6
Course cycliste	6
Kermesse de l'Ecole	7
Brocante	7
Jus de pommes	7
OPA	8
Opération «petits-déjeuners»	8
11 novembre 1918	8
Repas des anciens	9
Beaujolais nouveau	10
Saint Nicolas et Père Fouettard	10
Cadeaux	10
AG Fagnon Loisirs	10
Chorale	10
Tournage Tirailleurs	11
Etat civil	12
CiVox	12

Ordures ménagères en 2023

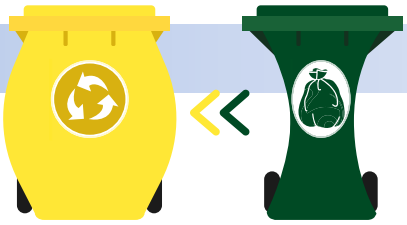

À compter du 1er janvier 2023, vous serez facturé à la levée pour les ordures ménagères (couvercle vert).

Le poids n'a pas d'incidence, il faut juste que ça rentre dans le contenant et il existe 3 tailles de poubelles.

Pour ne pas voir votre facture augmenter il faudra adopter un rythme mensuel pour votre bac vert, mais le ramassage se fera toujours toutes les deux semaines. Pour le bac jaune une présentation toutes les deux semaines n'aura pas d'incidence sur la facture.

Pour ceux qui laissent leurs containers sur la voie publique, si vous ne souhaitez pas la levée il faudra orienter la poignée de la poubelle vers votre domicile et la maintenir le plus près possible de celui-ci.

L'usager ne doit pas tasser le contenu des bacs de manière excessive et ne pas laisser déborder les déchets.

Les ordures ménagères résiduelles doivent être déposées dans le bac dans des sacs fermés.

La fraction fermentescible des ordures ménagères doit être prioritairement orientée vers des solutions de compostage domestique.

Ardenne Métropole met gratuitement des composteurs à votre disposition pour les déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, marcs et filtres à café, ...). Il y a l'opération «Adoptez 2 poules» et vous avez jusqu'au 10 mars pour retourner votre candidature.

De plus, "le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !"

Au-delà de l'importance du geste de tri, il est possible de limiter sa production de déchets par des gestes simples que vous pouvez retrouver sur le site internet d'Ardenne Métropole : ce sont autant de déchets qui ne seront pas enfouis.

Besoin d'informations complémentaires ? Contactez le 0800 29 83 55 ou prevention-dechets@ardenne-metropole.fr.

Les passages en 2023

mercredi 1 février 2023	mercredi 26 avril 2023	mercredi 19 juillet 2023	mercredi 11 octobre 2023
mercredi 8 février 2023	mercredi 3 mai 2023	mercredi 26 juillet 2023	mercredi 18 octobre 2023
mercredi 15 février 2023	mercredi 10 mai 2023	mercredi 2 août 2023	mercredi 25 octobre 2023
mercredi 22 février 2023	mercredi 17 mai 2023	mercredi 9 août 2023	**samedi 4 novembre 2023**
mercredi 1 mars 2023	mercredi 24 mai 2023	mercredi 16 août 2023	mercredi 8 novembre 2023
mercredi 8 mars 2023	mercredi 31 mai 2023	mercredi 23 août 2023	mercredi 15 novembre 2023
mercredi 15 mars 2023	mercredi 7 juin 2023	mercredi 30 août 2023	mercredi 22 novembre 2023
mercredi 22 mars 2023	mercredi 14 juin 2023	mercredi 6 septembre 2023	mercredi 29 novembre 2023
mercredi 29 mars 2023	mercredi 21 juin 2023	mercredi 13 septembre 2023	mercredi 6 décembre 2023
mercredi 5 avril 2023	mercredi 28 juin 2023	mercredi 20 septembre 2023	mercredi 13 décembre 2023
mercredi 12 avril 2023	mercredi 5 juillet 2023	mercredi 27 septembre 2023	mercredi 20 décembre 2023
mercredi 19 avril 2023	mercredi 12 juillet 2023	mercredi 4 octobre 2023	mercredi 27 décembre 2023

Pour rappel avec l'application CIVOX sur votre smartphone vous êtes informés la veille à 17h00.

Déchets acceptés

- Bouteille et flacon en plastique
- Brique alimentaire
- Boîte de conserve
- Barquette aluminium
- Aérosol
- Barquette polystyrène
- Bidon en métal
- Cannette en métal
- Capsule de bière
- Couvercle de bocale
- Magazine
- Journaux
- Bidon d'eau déminéralisé
- Bidon de lessive
- Barquette plastique
- Barquette polystyrène
- Berlingot d'eau de javel
- Boîte à œufs
- Boîte à biscuits métallique
- Cahier
- Carton d'emballage
- Cartonnette
- Tube de dentifrice
- Enveloppe
- Film plastique étirable
- Flacon de gel douche
- Flacon de shampoing
- Godet en plastique
- Maquillage vides
- Muselet ou «cage» d'une bouteille de Champagne ou bière
- Paquet de cigarettes
- Papier aluminium
- Papier d'écriture
- Poche de compote
- Poche en plastique dans un cubitainer
- Pot de crème
- Pot de yaourt
- Sac en papier
- Sac en plastique
- Médicament (emballages vides)
- Boîte de fromage
- Bombe de mousse à raser
- Cintre en plastique
- Sac / sachet de chips / gâteaux

Déchets interdits

Boîtes à camembert en bois
Coquilles d'œufs
Cotons tiges
Couches bébé
Cigarettes
Déchets de cuisine
Déchets de jardin
Coquillages
Herbes
Huîtres
Emballages en verre
Épluchures
Fleurs fanées
Lingettes
Litières
Marcs de café avec filtre
Masques chirurgicaux
Mégots
Ordures ménagères
Papiers absorbants
Pansements
Poussières
Préservatifs
Restes de repas
Sacs aspirateur
Sachets de thé
Verre

Déchets acceptés

- Ampoule halogène
- Boîte plastique de conservation
- Bâtonnet de glace en bois (ou composteur)
- CD / DVD / cassettes
- Cendres
- «Chips» en polystyrène que l'on trouve dans des colis pour protéger
- Classeur
- Cigarettes
- Coquillages
- Coton tige
- Couches bébé
- Déchet d'hygiène
- Déchet souillé
- Disque en coton
- Épluchures non compostable
- Essuie-tout (ou composteur)
- Huîtres
- Lame de rasoir
- Lingette
- Litière non compostable
- Maquillage
- Mégot
- Mouchoir en papier (ou composteur)
- Pansemens
- Papier absorbant
- Papier cadeau métallisé
- Poussière
- Préservatif
- Vaisselle cassée
- Vaisselle jetable
- Restes de repas non compostable
- Sac aspirateur
- Stylo

Déchets interdits

Emballages
Déchets compostables
Verre

- TRI SÉLECTIF - votre bac à couvercle jaune,
- ORDURE MÉNAGÈRE - Votre bac à couvercle vert,
- VERRE - Bac à verre de la commune,
- COMPOST - Dans votre jardin,
- POULES - Dans votre jardin,
- DÉCHÈTERIE - La plus proche Savigny-Pré à Warcq,
- PILE - Entrée de Brico Dépot,
- TEXTILE - Prix-les-Mézières,
- MÉDICAMENTS NON-UTILISÉS - Pharmacie,
- RECYCLERIE - Bell Occas à Saint-Julien,
- LIVRE - Boîte à livres de Fagnon pour les livres en bon état.

Badge d'accès aux déchèteries

Les déchèteries communautaires d'Ardenne Métropole étaient, jusqu'à présent, ouvertes au public, sans contrôle strict et obligatoire du droit réel des dépositaires à accéder aux installations de la collectivité.

Des abus ont été constatés qui ont pour conséquence de faire exploser les quantités de déchets collectés en déchèteries, dont les coûts de gestion sont supportés par les seuls habitants d'Ardenne Métropole.

La collectivité a donc décidé d'installer un système de contrôle d'accès aux déchèteries communautaires, par badges, limitant ainsi les accès aux ménages résidants sur le territoire.

La délivrance du badge est gratuite, sur simple demande des usagers qui devront produire un justificatif de domicile sur le territoire ou un titre de propriété pour les propriétaires de résidences secondaires ou louant leur bien. Le formulaire qui permet de saisir en ligne une demande de badge est sur www.fagnon.net.

Base Adresse Locale

Le changement de numérotation devrait se mettre en place au premier semestre 2023.

Afin de s'assurer du bon basculement vers les nouvelles adresses nous avons signé un accord de prestation avec La Poste.

En France, l'adresse constitue un enjeu politique de la compétence des communes. L'existence d'adresses normalisées est indispensable pour : accéder à la fibre, faciliter l'accès au secours, faciliter la livraison des colis et des services.

Pour toutes ces raisons l'Etat fait de l'adresse une donnée de référence et crée la Base Adresse Nationale (BAN) en 2015.

La loi 3DS officiellement promulguée en février 2022, apporte une nouvelle exigence sur cette compétence.

Désormais, toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont obligées de mettre à jour et publier leurs adresses en créant leur Base Adresses Locales (BAL) afin d'irriguer tout le système d'information de l'Etat via la Base Adresse Nationale (BAN).

C'est bien l'administration centrale qui se chargera de «dispatcher» les bases locales aux différents opérateurs qui en ont besoin : DGFIP, La Poste, Insee, opérateurs de téléphonies, GPS, ...

Radar pédagogique un bilan

jeudi 10 novembre 2022

Le radar pédagogique a été installé le samedi 23 avril 2022 à 11h00 route de Charleville à côté de l'entrée de l'Abbaye de Sept-Fontaines.

Il enregistre les vitesses des voitures qui arrivent à Fagnon et également celles qui quittent notre commune.

Les données extraites le 10 novembre 2022 donnent ces informations :

- 222 850 passages dans les deux sens, soit une moyenne de 1100 par jour avec un pic de 1746 passages lors de la brocante du18 septembre,
- la vitesse moyenne est de 62 km/h, mais les piétons sont pris en compte,
- c'est vers 18h00 qu'il y a le plus de passages.

Pour les mobilités «douces» :

km/h		passages totaux 23/04 > 10/11
5	Piéton	278
6	Piéton rapide	716
7	Piéton très rapide	785
8	Coureur	470
9	Coureur	228
10	Coureur	115
11	Coureur	105
12	Coureur ou vélo	96
13	Coureur ou vélo	98
14	Coureur ou vélo	134
15	Coureur rapide ou vélo	140
16	Coureur rapide ou vélo	160
17	Vélo	163
18	Vélo	204
19	Vélo	260
20	Vélo	231

Par contre il y a quelques inconscients parmi nous et des comportements intolérables sur des routes ouvertes à tous où la limitation de vitesse est à 70 km/h !

	km/h		km/h	passages
de	5	à	70	166154
de	71	à	80	41758
de	81	à	90	11114
de	91	à	100	2466
de	101	à	110	703
de	111	à	120	294
de	121	à	130	247
de	131	à	140	64
de	141	à	150	28
de	151	à	173	22
				222850

Assainissement

Les démarches d'Ardenne Métropole continuent et les travaux pourraient débuter en 2023.

La DDT a donné son accord à Ardenne Métropole le 16/11/22 pour les travaux sur les routes départementales.

L'achat de la parcelle de M. Delille par Ardenne Métropole a été faite en décembre 2022, il s'agit du terrain qui va accueillir le lagunage de nos eaux usées.

Vous faites des travaux (DP)

La déclaration préalable est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux pour lesquels il n'y a pas à demander un permis de construire. Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux.

Les travaux et constructions suivants peuvent faire l'objet d'une DP :

Changement de fenêtre, de volet, de porte,
Installation d'une fenêtre de toit,
Travaux sur la toiture,
Construction d'une véranda, d'un garage,
Construction d'une pergola ou un carport,
Aménagement des combles,
Transformation d'un garage en chambre,
Agrandissement, surélévation,
Pose de boitier de climatisation ou de pompe à chaleur,
Ravalement de façade,
Mur et clôture,
Pose de panneaux solaires au sol,
Pose de panneaux solaires sur un toit,
Installation d'une piscine,
Construction d'un abri de jardin,
Installation de caravane dans votre jardin.

Formulaire Cerfa n° 13404*10 et 13406*11 pour un permis de construire.

Classe du haut

Début juillet, dès que les enfants quittaient les lieux pour leurs grandes vacances c'est Bruno et Pascal (embauché en CDD pour 6 mois) qui ont pris la place.

De mauvaises odeurs provenant du sol causées par une structure en bois, puis parquet en chêne, puis isolant phonique, puis parquet flottant et le tout sur de la terre sans système de ventilation ont eu raison de la structure complètement vermolue qui tombait en poussière.

Au démontage, nous avons eu la bonne surprise de découvrir une dalle de béton dans un état correct sur la moitié de la classe.

Tout a été refait dans la recherche de gagner en confort pour les élèves et leur institutrice, visiblement de l'avis des utilisateurs, la mission a été accomplie.

Les travaux :

- dalle de béton sur la moitié,
- isolation de tous les murs,
- toute l'installation électrique,
- le réseau informatique et internet,
- instalation d'un extracteur d'air,
- nouvelles dalles de plafond,
- dalles lumineuses à led,
- placo et sous-couche magnétique,
- peinture gris clair,
- carrelage et plinthes,
- nouvelle porte d'entrée,
- nouveau placard à porte coulissante encastré,
- 2 nouvelles tablettes de fenêtre,
- remise en état des volets roulants,
- 2 nouveaux radiateurs électriques,
- remplacement de tous les caoutchoucs des chaises.

Budgétisé 15000 €
Coût final 9457 €

Du nouveau sur l'aire de jeux

Les plus jeunes enfants de la commune, à partir de 2 ans et jusqu'à 7 ans, peuvent désormais profiter de deux nouveaux jeux à ressort sur l'aire de jeux.

Avant l'installation, Bruno a préparé et aménagé la surface au sol en ajoutant des petits cailloux.

Vivement les beaux jours pour en profiter.

Poubelles

Les poubelles de la salle des fêtes sont maintenant à l'abri et ne traînent plus côté route grâce à l'installation de Bruno. La dalle de béton était l'excédent de la classe en juillet et le coût pour le grillage et le portail 557 €/HT.

Mobilier urbain

Dans le but de garder notre village le plus propre possible, notre employé a installé des cendriers à l'entrée de nos deux salles, trois poubelles le long du ruisseau et un distributeur de sacs pour les déjections canines. Plus d'excuses pour laisser des détritus au sol.

Mur du cimetière

Suite à des fissures dans la tablette supérieure du mur arrière en pierre, des infiltrations ont endommagé les joints. Bruno a procédé à la restauration en retirant tous les joints qui ne tenaient plus et en remplissant par un nouveau ciment.

La tablette du mur côté route est composée de plaques en béton et il y a des infiltrations à chaque joint endommageant le crépis à l'intérieur, ça sera donc la prochaine étape pour conserver un cimetière bien entretenu.

Label Villes et Villages Fleuris

Le jury régional a effectué sa visite annuelle pendant l'été et a décidé de maintenir notre commune dans le classement «Villes et Villages Fleuris – 1 fleur».

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Dans le compte rendu adressé en septembre, le jury a apprécié la motivation de l'élue et surtout :

- la diversité dans le choix des essences d'arbres et arbustes,
- les espaces naturels bien entretenus et bien gérés,
- l'espace public soigné et bien conçu,
- la belle mise en valeur du patrimoine bâti par l'embellissement.

Le jury souhaite quelques points d'amélioration et notamment dans une taille plus respectueuse des arbres et arbustes quand il n'y a pas de contraintes d'espaces et ils suggèrent d'ajouter quelques points de fleurissement dans la commune.

Don d'un plâtre d'Aristide Croisy

Mardi 12 juillet 2022

Anita et Catherine Mengozzi, héritières du sculpteur Aristide Croisy, ont fait un don à la commune.

Il s'agit du plâtre qui a servi à la réalisation de la sculpture du fronton qui se trouve sur l'immeuble qui abrite la Caisse d'Epargne rue Jean-Jaurès à Charleville-Mézières.

Le plâtre a été nettoyé et désormais vous pouvez le voir installé au Foyer Pol Lambert.

Les personnages représentent l'agriculture, l'industrie et... l'épargne. Si on ignore la date exacte de sa création, on sait que l'immeuble carolopolitain a été édifié en 1892 : on peut donc la dater de la fin du 19° siècle, de plus l'auteur est né en 1840, est décédé en 1899 !

Depuis 2014 l'école de Fagnon s'appelle école Aristide Croisy en mémoire du sculpteur, né à Fagnon, célèbre pour ses nombreuses œuvres bustes ou sculptures dont certaines sont visibles au Musée de l'Ardenne.

Pâques «chasse aux œufs»

Dimanche 17 avril 2022

Magnifique succès de la première chasse aux oeufs organisée, sous l'égide de Romain Lelong, par l'association des parents d'élèves de Fagnon et Neuville les This, s'est déroulée le matin de Pâques sur la place de Neuville et la rue adjacente. Ils étaient un peu plus de 60 participants, de 1 à 14 ans, à s'être donné rendez-vous, à savoir les élèves des deux écoles ainsi que leurs frères et soeurs, cousins et cousines... Parents et enfants étaient ravis de cette superbe réussite, d'où la ferme intention de reproduire la manifestation, en variant le lieu des réjouissances.

Course cycliste

Zygimantas Matuzevicius a remporté le Prix des Côtes des Crêtes Préardennaises à Évigny (Ardennes). Après 113,4 kilomètres de course, le Lituanien a devancé Emilien Jeannière (Vendée U) et son coéquipier Charlie Bailey.

Kermesse de l'Ecole

dimanche 03 juillet 2022

La kermesse portait sur un conte musical intitulé «Un poirier m'a dit» de Michèle Bernard. Les chants étaient entrecoupés d'extraits théâtralisés (textes déclamatifs, dialogues, conte dans le conte). Cette œuvre d'une grande qualité musicale et littéraire portait sur un sujet qui nous touche tous, adulte ou enfant : un vieux poirier voit le monde changer autour de lui. Les textes développaient avec sensibilité et humour une réflexion sur l'environnement, notre société, la vie qui passe... Ce spectacle mêlait chants parfois humoristiques et jeu théâtral des élèves du CP au CM2. Les élèves étaient accompagnés à la guitare par le conseiller départemental en musique, qui avait fait découvrir ce conte tout au long de l'année. Il y a eu également un petit spectacle de percussions.

Brocante

dimanche 18 septembre 2022

Brocante cherche rebond ! Favorisée, la 24ème brocante de l'association Fagnon-Loisirs, l'a été par la météo avec une belle journée comme déjà d'arrière-saison ; après une matinée frisquette, le vent a allègrement chassé quelques nuages annonciateurs d'automne. Mais, avec seulement 35 exposants et de nombreux emplacements vides, des visiteurs clairsemés, elle a passablement souffert ; victime de reports successifs qui l'ont mise face à une concurrence féroce dans un périmètre rapproché, elle a enregistré un mini-succès appelant un avenir meilleur.

Jus de pommes

24-25 septembre 2022

Passées les craintes d'une pénurie de main d'oeuvre bénévole, la fête du jus de pommes, vingtième du nom, a tenu toutes ses promesses grâce au renfort de nombreuses bonnes volontés ; au final, ce sont près de trente paires de bras musclés qui ont oeuvré à la réussite de la manifestation. De même, la météo y a contribué significativement. Dans cet esprit, la prestation d'Esteban, Clément, les deux Cyprien, plus Aloïs, Cyrielle et Célestine, comme celle de nombreux autres (très) jeunes encore est à souligner à sa juste valeur. Du broyage au pressage, de la chauffe à l'embouteillage pour finir par le capsulage et l'étiquetage, la chaine de production de jus a tourné sur les chapeaux de roues durant tout le week-end.

A côté de cela, la partie restauration a également fonctionné à plein et les délicieuses rabotes de Rémy, les succulents beignets de Marie Line, de même que les toutes aussi excellentes patisseries de Danielle et de tous les cordons bleus de l'association ont fait des merveilles parmi les visiteurs. Cerise sur le gateau, les tracteurs de collection d'Esteban et Cyprien Duterque ont recueilli un succès mérité.

En outre, pour marquer leur fidélité à « Papi Moustache » qui fut la principale cheville ouvrière des éditions précédentes, avec l'accord de ses enfants, les organisateurs ont voulu accoler au millésime 2022 la mention «Cuvée spéciale JP».

OPA Olympiades du Patrimoine Ardennais

jeudi 6 octobre 2022

Gérard Guillin est membre fondateur avec deux autres personnes et il occupe la fonction de secrétaire.

Association de la loi du 1er juillet 1901 :

Objet : entreprendre, en sollicitant le concours des collectivités locales, départementales, régionales et nationale, des organismes compétents, associatifs ou professionnels, des bénévoles, la mise en œuvre d'actions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine du Département des Ardennes, sous ses divers aspects, et d'en assurer la promotion et la connaissance par le développement d'activités de découverte, d'animations, de publications ; la promotion, la valorisation, la fédération et la vulgarisation de l'immense patrimoine culturel et historique du département des Ardennes au travers d'un grand concours départemental annuel, ouverts à tous publics et plus particulièrement aux établissements scolaires ardennais, aux habitants et expatriés ardennais, en mobilisant, pour les questionnaires, des historiens, des chercheurs, des enseignants et autres passionnés des Ardennes et accessoirement ; mettre en valeur le patrimoine historique, géographique, sportif, culturel par tous moyens ; promouvoir les recherches et conserver tout indice relatif au passé historique, social et culturel du département des Ardennes, en créant un fond documentaire en un lieu public ; participer à la restauration, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine sous tous ses aspects, en concertation avec les différents acteurs institutionnels ; participer à la sauvegarde de la langue et de la culture du "patois ardennais" ainsi qu'à la diffusion, au partage et à l'animation du patrimoine historique et culturel, sous toutes ses formes

Domaines d'activités : préservation du patrimoine

Siège social : place Charles de Gaulle 08090 Fagnon

Date de constitution : Le 06 octobre 2022

Date de déclaration : Le 22 novembre 2022

Lieu de déclaration : Préfecture Ardennes

Date de publication au JOAFE : Le 29 novembre 2022

Olympiades du Patrimoine Ardennais (OPA)

11 novembre 1918

vendredi 11 novembre 2022

La cérémonie s'est déroulée à Prix les Mézières en présence des maires des communes dont les Anciens Combattants ACPG-CATM font partie à savoir : Prix les Mézières, Fagnon, Neuville les This, This et Sury.

La chorale Chœurs Atout Prix, présente, a interprété l'hymne national et le chant des partisans.

A l'issue de la cérémonie une collation a été offerte par la municipalité de Prix les Mézières.

Opération «petits-déjeuners»

dimanche 20 novembre 2022

La journée Nationale de la trisomie 21 s'est déroulée le 20 novembre 2022.

L'association TéCap21 Ardennes : Tous Egaux et Capables, ex Trisomie21 Ardennes, organise chaque année l'opération « Petits Déjeuners » dans le département.

Qué Nouvelles a rencontré Catherine Cart bénévole au sein de l'association TéCap21 qui a assuré la distribution des petits déjeuners et à qui nous avons posé quelques questions.

Pouvez-vous présenter l'association ?

Créée en 1999, l'association a pour objectif premier de faire connaître et reconnaître les personnes avec trisomie 21 afin de lutter contre les préjugés, les stéréotypes, les parcours prédéterminés et démystifier ce handicap.

En 2018, l'association a élargi son champ d'action à toutes les différences intellectuelles dont l'autisme et autres difficultés cognitives qui compliquent l'accès à la vie ordinaire.

La vice-présidente actuelle est Maud Nonon née avec une trisomie 21, il y a 25 ans. Elle est représentante au niveau national, entourée de ses parents, de professionnels de santé et de personnes concernées.

Maud vient de signer son CDI au restaurant inclusif Le Mont Cornu à Montcornet où elle travaille tout comme cinq autres personnes en situation de handicap.

Pouvez-vous préciser les actions de l'association ?

Les journées de sensibilisation au travers d'opérations comme les « Petits Déjeuners » sont primordiales.

Les bénéfices des actions menées par TéCap21 Ardennes, dont les 3200 petits-déjeuners livrés à domicile cette année permettent :

- l'accompagnement et l'intervention d'ergothérapeute dans l'organisation des emplois du temps,
- la composition de mallettes de scolarisation pour l'entrée à l'école,
- la formation : confiance et estime de soi,
- l'information avec la création de nouvelles plaquettes,
- la sensibilisation avec des journées découvertes de la boxe, de la sophrologie.

La prochaine action programmée se déroulera le 25 mars à la Grandville « Cours si TéCap » autour de la journée mondiale de la trisomie 21.

Quel est votre engagement au sein de l'association ?

J'adhère à l'association (j'ai mis Maud au monde en qualité de sage femme) en tant que bénévole pour la préparation et la livraison des petits-déjeuners sur Fagnon, Gruyères, Warnécourt à qui en fait la demande. Il s'agit le plus souvent de fidèles qui reçoivent par internet d'une année sur l'autre leur bon de commande. Le plus difficile est d'élargir la distribution aux autres habitants.

J'ai essayé de laisser des flyers dans les boîtes aux lettres, chez Dédé, ou d'offrir 1 ou 2 petits déjeuners découverte, mais rien de tel que le bouche à oreille.

Cette association me tient à cœur, car elle portée par des personnes formidables qui ont beaucoup de mal à passer la main tout en gardant les valeurs qu'ils ont toujours défendues .

Repas des anciens

dimanche 20 novembre 2022

Après deux années de diète et d'abstinence pour cause sanitaire, le repas de fin d'année offert aux aînés par la mairie a trouvé une nouvelle jeunesse. Près d'une trentaine de convives sur environ 80 seniors recensés ont répondu à l'invitation de madame le maire Coralie Durand. Tous ont ainsi agréablement apprécié le menu concocté par le traiteur Aux Saveurs d'Ardennes dans un cadre décoré avec autant de goût que de soin par les membres de la municipalité. L'ambiance était aux franches retrouvailles et les plus vaillants ont pu esquisser un pas de danse sur les mélodies brillamment interprétées par le fidèle duo mixte «Jean-Luc Bertrand».

Pour ceux ne pouvant être présents au repas un bon d'achat et des chocolats ont été offerts.

Beaujolais nouveau

vendredi 25 novembre 2022

Passée la trop longue période d'abstinence sanitaire et de régime strict, les 45 convives de Fagnon Loisirs ont joyeusement remis le couvert à la découverte du beaujolais nouveau, avec modération cela va sans dire ! Le breuvage automnal était accompagné d'une douce et généreuse charcutaille de la Filature de Clavy Warby et d'une non moins délicieuse tomme des Ardennes de chez Sellier à Champigneul-sur-Vence.

Saint Nicolas et Père Fouettard

mardi 6 décembre 2022

Invité par la municipalité, le grand Saint Nicolas, patron des enfants sages, accompagné de son fidèle lieutenant le père fouettard, est venu rencontrer ses admirateurs fagnonnais pour leur remettre des friandises de saison. Il a remarqué que l'assemblée semblait se raréfier ; s'agit-il d'un cas fortuit ou d'un phénomène de fond ?

Cadeaux *jeudi 15 décembre 2022*

Ghislaine Civade, Stency Valot et Bruno Valot ont reçu leurs cadeaux de fin d'année remis par Coralie Durand.

Nathalie Mayeur notre secrétaire était absente lors de la remise.

AG Fagnon Loisirs *vendredi 6 janvier 2023*

Pas de changement au bureau et certaines dates sont posées pour l'année 2023 :

4 février - Chorale à l'église

4 mars - Salade au lard

18 mai - Vélo sur la Voie Verte

2 juin - Fête des voisins

27 août - Brocante

10 septembre - La Fagnonaise

14-15 octobre - Jus de pommes

17 novembre - Beaujolais nouveau

Chorale *samedi 4 février 2023*

Les Choeurs Domois de Dom-le-Mesnil ont interprété dans la bonne humeur 17 chansons principalement françaises et après un rappel un répertoire de tubes des années soixante. Le concert s'est déroulé à l'église Saint-Nicaise. Après le spectacle, un verre et une collation étaient offerts à la salle des fêtes par Fagnon Loisirs.

Tournage Tirailleurs

mardi 31 janvier 2023

Tourné dans les Ardennes, le film Tirailleurs réalisé par Mathieu Vadepied, avec Omar Sy, a été présenté en avant-première le 16 décembre dernier au Métropolis de Charleville - Mézières.

Le film est à l'affiche depuis le 4 janvier 2023.

Le tournage s'est déroulé du 16 août au 8 octobre 2021 dans les Ardennes à Neufmaison.

Amélie Vaireaux a travaillé sur le tournage.

Qué Nouvelles l'a rencontrée et lui a posé quelques questions sur cette expérience.

Amélie peux-tu expliquer comment tu as trouvé l'opportunité de travailler sur le tournage du film ?

Quelques mois plus tôt, une amie infirmière m'avait dit que sur les tournages de films, ils étaient obligés dans le cadre du Covid-19 de recruter des « infirmières Covid » pour les tests, la prévention anti-covid afin d'assurer une certaine sécurité sanitaire. C'est ainsi que j'ai postulé et que j'ai été engagée pour une mission de prévention et sécurité sur le tournage pour tous les intervenants.

Ensuite, la production m'a proposé de travailler à la régie pendant les moments où je ne serais pas occupée par mon travail d'infirmière et j'ai accepté tout de suite, car c'était une réelle opportunité de découvrir un tournage de cette ampleur.

Un peu avant le tournage, j'ai été contactée pour un rôle de figurante « infirmière ». J'ai passé un casting alors que je sortais d'une nuit de garde et j'ai été choisie.

Quel univers as-tu découvert pendant ces deux mois de tournage ?

Pour mes missions d'infirmière Covid j'étais chargée du contrôle des pass - sanitaire, la réalisation des tests aux figurants et également en cas de nécessité sur tous les intervenants présents. Equipée d'un sac à dos qui contenait tout le nécessaire, j'intervenais en cas de besoin et d'urgence sur tout le site. Il y a eu des petits bobos et des interventions plus sérieuses et quelques urgences qui font partie de ma vie professionnelle d'infirmière.

J'ai surtout été impressionnée par les différents corps de métiers présents sur le tournage : la régie, les électriciens, les cascadeurs pour certaines scènes, les preneurs de son, les caméramans, les artificiers. Et surtout l'organisation à la minute près des journées et nuits de tournage dont on pouvait prendre connaissance, sur d'immenses feuilles, chaque veille pour le lendemain.

J'ai découvert le travail et la place du réalisateur - scénariste qui a travaillé presque 10 ans pour que ce drame en hommage aux soldats sénégalais morts pour la France voit le jour.

J'ai surtout découvert un monde de travail intense pour réaliser des heures de préparation et de tournage, de jour comme de nuit, avec des moments de stress intense pour tous.

En dehors des personnes engagées pour la technique, il y avait une vingtaine de comédiens et cent cinquante figurants. Il y a des figurants, silhouette, silhouette parlante et rôle.

Comme prévu, j'ai joué le rôle de l'infirmière sur le front qui soigne la main du soldat joué par Omar Sy. J'avais une ou deux phrases à dire qui ont été coupées au montage comme cela peut arriver.

Que retiens tu de cette expérience ?

J'ai apprécié l'ambiance qui régnait sur le tournage : une ambiance de travail très intense où il fallait tout donner et dans les temps pour permettre que le tournage se déroule.

Une telle opportunité d'exercer mon métier, d'avoir un petit rôle, de découvrir vraiment les coulisses d'un tournage à deux pas de Fagnon est pour moi une expérience incroyable.

Etat civil

PAUL, né le 1er mars 2022 chez Quentin Laporte et Delphine Menotti domiciliés au 8B, rue Haute.

Emeline Destenay et Bertrand Jacquemart se sont dit «oui» le 23 avril 2022 à Chémery-sur-Bar.

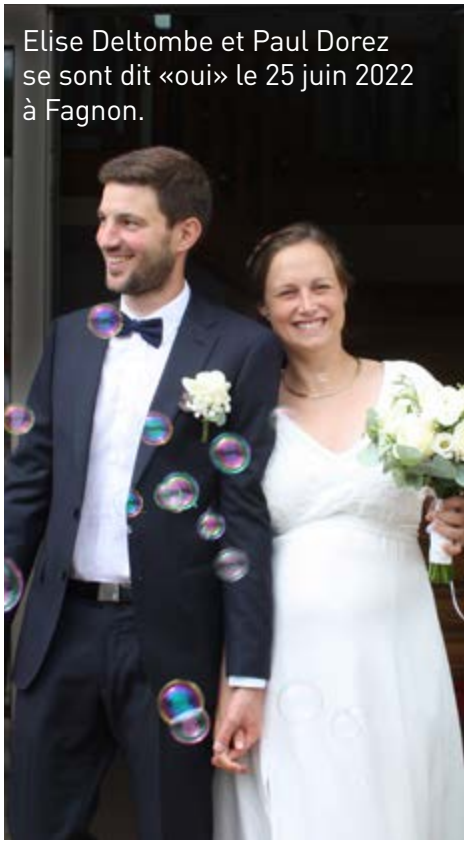

Elise Deltombe et Paul Dorez se sont dit «oui» le 25 juin 2022 à Fagnon.

Madame **Suzanne ARBONVILLE** née YOL le 17/09/1929 à Levrézy nous a quittés le 23 décembre 2022 dans sa 93ème année.

CiVox

Des informations en direct, n'oubliez pas CiVox :
- informations pratiques sur Fagnon,
- notifications sur Fagnon,
- service signalement, pour signaler à la Mairie un problème dans le village,
- ...

Bulletin d'information édité par la Mairie de Fagnon
Contact : Mairie de Fagnon
Place Charles-de-Gaulle
08090 FAGNON
03 24 59 49 45
mairie.fagnon@wanadoo.fr
www.fagnon.net

Rédaction des textes :
Coralie DURAND, Gérard GUILLIN, Frédéric DELTOMBE.
Merci à Catherine Cart, Amélie Vaireaux, Eugénie Bougard.

Photographies :
Gérard GUILLIN
Frédéric DELTOMBE

Imprimé en 180 exemplaires le 15 février 2023 par la société SPPRINT à Fagnon.